

Lancement des Perspektiv'Alternance 2025 et de la campagne de promotion des métiers : AKTO maintient la politique ambitieuse de soutien de l'alternance des branches professionnelles des services

Paris, le mars 2025. **Avec une croissance de plus de 10 % de contrats d'apprentissages gérés en 2024, et plus 149 000 jeunes entrés en alternance, l'opérateur de compétences des branches des services, AKTO, a surpassé ses objectifs de soutien de l'alternance, répondant ainsi aux besoins de qualification et de recrutement des secteurs des services et facilitant l'accès à l'emploi des jeunes, avec peu ou pas de qualification. Avec le lancement d'une nouvelle édition de Perspektiv'Alternance, du 7 mars au 29 avril, ainsi qu'une nouvelle campagne de promotion des métiers, AKTO réaffirme son engagement pour la promotion de l'alternance, et ce auprès de tous les publics.**

Pourquoi soutenir les parcours de formation en alternance ?

L'alternance représente une solution de formation de qualité et d'insertion durable dans l'emploi, pour répondre aux besoins des métiers, notamment ceux en tension, nombreux dans les secteurs des branches professionnelles des services. En effet, selon une enquête réalisée auprès des entreprises du périmètre d'AKTO, **plus de 80 % des bénéficiaires d'alternance sont en emploi au cours des 12 mois suivant leur formation et 50 % travaillent toujours dans l'entreprise d'accueil de leur alternance.** À noter qu'AKTO est également déterminé dans la mise en œuvre de parcours de formation inclusif destinés aux demandeurs d'emploi, en collaboration avec France Travail, pour répondre au plus près des besoins des branches. Avec **12 000 demandeurs d'emploi bénéficiaires en 2024 de Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) vers les métiers des Branches des services, AKTO affiche des taux d'insertion dans l'emploi de 77 % à 6 mois et de 84 % à 12 mois.**

C'est pourquoi les objectifs fixés à AKTO **pour 2025** demeurent ambitieux avec une volonté **d'augmenter de 3 % supplémentaires le nombre de contrats d'alternance financés.** Pour répondre à cet objectif, AKTO lance une série d'actions sur l'ensemble des territoires.

Perspektiv'Alternance 2025 : une alternance de qualité pour préparer l'avenir

C'est pour soutenir le recours à l'alternance et veiller à la qualité des formations que les Perspektiv'Alternance ont été lancés en 2022. Désormais, ces **rendez-vous régionaux rassemblent l'ensemble des acteurs de l'alternance** présents : **partenaires institutionnels** (DREETS, Conseils régionaux, représentants des branches en région pour certains membres des Commissions paritaires régionales interbranches, ...), **écosystème de l'emploi et de la formation** (France Travail, Agefiph, Transitions Pro, Missions locales...), **établissements de formation représentatifs des branches d'AKTO et entreprises.** Les Perspektiv'Alternance sont l'occasion de partager avec l'écosystème les principaux **enseignements des études**

prospectives que les Branches mènent avec l'appui d'AKTO et qu'elles valorisent dans l'Observatoire animé par l'OPCO.

Il s'agit d'identifier à l'échelle du territoire les mutations à l'œuvre et les impacts sur les métiers des branches, tout en appelant les CFA et les OFA à diversifier et à enrichir l'offre de certification professionnelle régionale.

#icicestmaplace : une nouvelle campagne de promotion de l'alternance et des métiers

Dans un contexte de baisse du montant des aides à l'embauche des apprentis, il est d'autant plus essentiel de défendre tout l'enjeu et les leviers offerts par l'alternance pour les jeunes et pour les entreprises qui les accueillent. C'est aussi une opportunité de mieux faire connaître les métiers des services qui recrutent sur l'ensemble du territoire français et de continuer à développer la qualité des formations.

Pour la 5^{ème} année consécutive, AKTO lance en mars 2025 sa campagne de promotion de l'alternance et des métiers des branches professionnelles relevant de son périmètre.

Les jeunes et leurs parents sont la cible prioritaire de cette campagne articulée autour de plusieurs temps forts durant l'année scolaire. Après une première communication sur les métiers organisée en octobre 2024, plusieurs actions phares sont prévues, parmi lesquelles un focus particulier sur la qualité de l'alternance au travers du rôle joué par le tuteur. Le plan média digital vise, à partir de mars 2025, la diffusion de vidéos et bannières qui promeuvent une vingtaine de métiers différents et qui devraient atteindre plus de 40 millions de vues auprès des jeunes et plus 10 millions de vues auprès des parents.

Aktiv'Alternance 2025 : mobiliser les partenaires et CFA pour sécuriser les parcours

Aktiv'Alternance réside dans la co-construction de solutions avec les OFA et CFA volontaires dans toutes les régions et à l'échelle territoriale. Avec la participation de partenaires engagés auprès des jeunes éloignés de l'emploi comme les Missions locales, les E2C, Epide ou encore l'ANLCI et l'Agefiph, ces ateliers de travail aborderont en 2025 :

- La sécurisation des parcours en alternance, en renforçant l'accompagnement sur les savoirs de base,
- La qualité de la formation pour comprendre et agir face aux risques de rupture,
- La diversification des publics recrutés avec un focus sur l'alternance des personnes en situation de handicap,
- La prospective métiers en mobilisant les ressources de l'Observatoire AKTO.

En 2024, les solutions conçues avec la participation de plus de 600 CFA et OFA volontaires et mobilisés ont largement participé à amplifier l'impact du réseau AKTO dans les régions.

Favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap par l'alternance

Le 10 décembre 2024, s'est tenu un séminaire handicap, en présence de la présidence d'AKTO, des présidents de la Commission transversale Observatoire, de représentants des branches organismes de formation, travail temporaire, transport aérien et de l'Agefiph. L'occasion de valoriser les politiques d'inclusions et de nourrir la réflexion des partenaires sociaux des branches professionnelles accompagnée par l'OPCO.

C'est un axe prioritaire que les branches professionnelles demandent à AKTO de renforcer auprès des entreprises et des salariés. Le partenariat renouvelé avec l'Agefiph à l'issue du Conseil d'administration du 31 janvier vient redimensionner l'ambition des Branches en faisant du handicap un des enjeux des accords conventionnels. En matière d'alternance, la déclinaison régionale de l'accord cadre réaffirme le rôle crucial de l'apprentissage et de ses acteurs pour viser un traitement égalitaire des jeunes face à l'emploi et lutter contre la discrimination.

Sur les 3 195 parcours de formation en alternance enclenchés au bénéfice de personnes en situation de handicap en 2023 et au premier semestre 2024 avec l'appui d'AKTO et de l'Agefiph, 85 % des personnes étaient en emploi à l'issue de ces parcours de formation.

“Dans un contexte de baisse de la prime à l'embauche des alternants et de situation économique tendue, il est d'autant plus important, pour les branches professionnelles que nous représentons, de continuer à soutenir un dispositif qui a fait ses preuves, à la fois en matière de soutien de l'activité des entreprises et d'insertion durable des jeunes dans l'emploi. Les actions déployées par AKTO répondent clairement à ces objectifs qui ont d'ailleurs été dépassés l'année dernière » a déclaré Laurent Barthélemy, président d'AKTO.

“Le Conseil d'administration paritaire d'AKTO a fixé un objectif de +3 % de contrat d'alternance en 2025. Il s'agit de réaffirmer notre soutien à ce dispositif qui répond à l'un des trois axes prioritaires de notre action, en permettant l'accès à un parcours de qualification de jeunes souvent éloignés de l'emploi. L'alternance est une formation qualifiante qui est ouverte à tous, et en particulier aux personnes en situation de handicap, afin de favoriser les politiques d'inclusion et de permettre une insertion durable dans l'emploi. Le paritarisme de gestion en place au sein d'AKTO nous permet de pouvoir s'engager collectivement dans la mise en place de tels dispositifs » a conclu Jean Hédou, vice-président d'AKTO.

À propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences des branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale. A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés et jeunes sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain. Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la vision prospective de ses 21 branches avec



l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national (dans l'hexagone et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO en quelques chiffres :

AKTO accompagne 394 000 entreprises, parmi lesquelles 88 % de TPE et 6 Millions de salariés. En 2024, 149 000 nouveaux alternants ont été accompagnés, plus de 566 000 salariés ont bénéficié d'une formation et 12 000 demandeurs d'emploi ont suivi un parcours de formation en lien avec un métier clé dans le cadre de la Préparation opérationnelle à l'emploi collective. AKTO emploie plus de 1 000 salariés sur tout le territoire dans l'hexagone et Outre-mer dans lesquels AKTO a délégation de service pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2i. AKTO est également OPCO unique dans les territoires de Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon.